

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du
JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	21 septembre 2010	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 26 Présents : 25 Votants : 26
Date d'affichage :	21 septembre 2010	

Séance du 30 septembre 2010

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille dix à dix neuf heures, à la salle des Fêtes de Béon, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléant de Madame Frédérique COLAS), Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Mohamed EL HAÏBA (suppléant Monsieur Thierry LEAU), Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves GENTY (pouvoir à Monsieur Bernard MORAINÉ) Madame Frédérique COLAS (suppléée), Monsieur Ronan LAURENS (suppléé), Thierry LEAU (suppléé),

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : recyclage des textiles (N° ENV/2010/47)

N° ENV/2010/47

Conseil communautaire du
30 septembre 2010

OBJET : recyclage des textiles

Considérant les problèmes rencontrés sur le point de collecte des textiles avec la société « Ecotextile », il est proposé de dénoncer le contrat qui nous lie avec ladite société et de conventionner avec l'éco-organisme textile "écoTLC".

En fonction du nombre de containers implantés (1 container pour 2 000 habitants), un soutien financier pourra être versé à la Communauté de Communes du Jovinien, de l'ordre de 0,10 € par habitant desservi.

Les containers seront fournis par l'organisme et la maintenance assurée par celui-ci.

**Le conseil communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE de dénoncer le contrat qui nous lie avec la société « Ecotextile »

APPROUVE le conventionnement avec l'éco-organisme textile « EcoTLC »

AUTORISE le président ou son délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture :
26.10.2010
date de publication :
26.10.2010